



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de la Polyvalente Le Carrefour**

N° de la résolution ou
annotation

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenu le 27 septembre 2023 au CA-O.

ÉTAIENT PRÉSENTS

DIRECTION

Théberge, Marie-Ève (directrice)

MEMBRES PARENTS

Gapfasoni, Parfaite
Gauthier, Marie-Michelle
Loiselle, Anne-Marie

Martel, Catherine
Nsengiyumua, Nadine
Robichaud, Simon

MEMBRES DU PERSONNEL

Blais, Sophie
Breton, Erik
Ceballos, Beatriz
Cyr, Nadine

Gilbert, Jasmin
Girard, Annick
Lozier, Martine
Phillion, Anik

MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Perreault, Danielle

MEMBRES ÉLÈVES

Aucun

ÉTAIT ABSENT

Bouferguène, Farida

Villeneuve, René

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE L.I.P. ART. 61

La réunion débute à 19 h 04.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Gauthier et appuyée par Mme Martel.

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun

CÉ # 23-24-001

CÉ # 23-24-002	<p>4. ÉLECTION : PRÉSIDENTE, VICE-PRÉSIDENTE L.I.P. ART. 56, 58, 59, 60</p> <p>Mme Théberge propose qu'une personne se propose ou propose un président ou une présidente. Cette proposition est exclusive aux parents.</p> <p>Mme Martel se propose comme présidente et elle est élue par acclamation.</p> <p>Vice-présidence : Mme Gauthier se propose et elle est élue.</p> <p>L'approbation des élections est proposée par M. Breton et appuyée par M. Robichaud.</p>
CÉ # 23-24-003	<p>5. NOMINATION : REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ L.I.P. ART. 42.5</p> <p>Mme Perreault se présente comme représentante de la communauté. Elle nous dit quelques mots par la suite.</p> <p>Mme Perreault est élue représentante de la communauté.</p> <p>L'approbation de la nomination de la représentante de la communauté est proposée par Mme Gauthier et appuyée par M. Robichaud.</p>
CÉ # 23-24-004	<p>6. CALENDRIER DES RENCONTRES (ANNEXE 1)</p> <p>Mme Théberge nous mentionne qu'il y a quelques contraintes pour l'horaire des rencontres, car M. Villeneuve siège à un autre CÉ. Les dates suivantes seront reportées ou devancées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 25 octobre 2023 est remis au 1er novembre 2023 ○ 6 décembre 2023 est idem ○ 27 mars 2024 est devancé au 20 mars 2024 ○ 24 avril 2024 est devancé au 17 avril 2024 ○ 29 mai 2024 est devancé au 22 mai 2024 ○ 12 juin 2024 ne sera pas plus tôt dû aux prévisions budgétaires <p>L'approbation du calendrier des rencontres est proposée par Mme Blais et appuyée par Mme Martel.</p>
CÉ # 23-24-005	<p>7. APPROBATION DES SORTIES AUTOUR DE L'ÉCOLE 2023-2024</p> <p>Mme Théberge explique les activités autour de l'école à une distance de marche pour l'année 2023-2024. Le Conseil d'établissement doit accepter les activités.</p> <p>L'approbation des sorties autour de l'école 2023-2024 est proposée par Mme Blais et appuyée par Mme Phillion.</p>
CÉ # 23-24-006	<p>8. ACCEPTATION DES 2 POUR EUX (PARLEMENT ÉTUDIANT)</p> <p>Mme Théberge présente le projet des 2 pour eux. Elle mentionne que c'est le Parlement étudiant qui choisit les causes. Elle mentionne que les fonds amassés seront remis à un organisme à but non lucratif. Cette activité a lieu minimalement 1 fois par mois. Pour le primaire, il pourrait avoir des causes différentes. Cela reste à leur discrétion.</p> <p>L'approbation des 2 pour eux est proposée par Mme Cyr et appuyée par Mme Lozier.</p>
CÉ # 23-24-007	<p>9. APPROBATION DES ACTIVITÉS (ANNEXE 2)</p> <p>Mme Théberge explique le fonctionnement du document des activités à l'annexe 2. Quand il y a ajout d'activités, elles seront en jaunes. Toutes les voies sont financées par une mesure du gouvernement. Pour les projets particuliers, 300 \$ par élèves vient du ministère pour permettre aux élèves de bénéficier des activités.</p> <p>L'approbation des activités est proposée par Mme Blais et appuyée par M. Robichaud.</p>

10. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS (ANNEXE 3)

Les membres du CÉ remettent leur formulaire de dénonciation d'intérêts à Mme Théberge.

11. INFORMATIONS

11.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme Martel souhaite une belle et bonne année scolaire à tous les membres du CÉ.

11.2 MOT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DES PARENTS

M. Villeneuve est absent, Mme Martel qui est substitut nous mentionne que la première rencontre du comité de parents est le 10 octobre prochain.

11.3 MOT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Mme Perreault nous mentionne que c'est elle qui complète le rapport annuel.

11.4 MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES

Aucun

11.5 MOT DES ENSEIGNANTS

- Secondaire : aucun message.
- Primaire : Ils sont en adaptation dans la nouvelle école.
- Ils apprennent à connaître leurs élèves et leurs collègues.

11.6 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Aucun

11.7 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Il est mentionné que le service de garde est en adaptation au nouveau fonctionnement. Beaucoup d'inscriptions ont été faites. 43 inscriptions pour le service de garde.

11.8 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

- M. Breton nous mentionne qu'il y a eu 657 élèves du secondaire qui se sont inscrits dans un sport. Les gymnases sont utilisés à pleine capacité.
- Le cross-country a été annulé cette année. Cette année en mémoire d'un élève décédé, le futsal est de retour pour les 20-21-22 octobre.

11.9 MOT DE L'OPP

Aucun

11.10 MOT DE LA DIRECTION

- Mme Théberge donne quelques informations, en 2020-2021 il y avait 1713 élèves dans l'école. En 2023 nous avons 1926 élèves et à la déclaration de la clientèle, il est prévu d'avoir 2100 élèves.
- Nous avons 5 classes d'accueil pour immigrants nouvellement arrivés.
- Les travaux à l'extérieur sont presque terminés.
- De la sécurité sera augmentée à l'extérieur de l'école due aux itinérants près de l'école.

CÉ # 23-24-008

12. QUESTIONS DIVERSES

- Mme Gapfasoni demande s'il y aura une fondation qui a été discutée à l'assemblée générale des parents : Mme Théberge mentionne qu'il y aura un courriel bientôt pour une réunion.
- M. Robichaud demande s'il peut avoir un protocole pour la chaleur pour Carrefour et George-Étienne-Cartier dans le cas de chaleur extrême : Mme Théberge mentionne qu'il y aura une solution à voir pour l'été qui vient.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20 h 15.

L'adoption est proposée par M. Robichaud et appuyée par Mme Gauthier.

Marie-Ève Théberge
Directrice

Catherine Martel
Présidente